



**CARL
ABRC**

CANADIAN ASSOCIATION OF RESEARCH LIBRARIES
ASSOCIATION DES BIBLIOTHÈQUES DE RECHERCHE DU CANADA

JANVIER 2017

FEUILLE DE ROUTE DE L'ABRC SUR LA COMMUNICATION SAVANTE

info@carl-abrc.ca

Bien que le paysage de l'information évolue rapidement et qu'il dépende de plus en plus de l'échange ouvert et sans limites des produits de la recherche, le système formel de communication savante n'a pas encore connu d'avancées importantes en raison d'un certain nombre de problèmes complexes et systémiques. En 2015-2016, l'Association des bibliothèques de recherche (ABRC) a publié le livre blanc intitulé « [Universités canadiennes et édition pérenne](#) » afin d'amorcer des conversations avec les principaux intervenants au sujet des défis et des possibilités qu'offre l'édition savante dans le paysage actuel. L'intérêt manifesté par les directions supérieures des universités; est encourageant et suggère qu'une feuille de route dotée de jalons précis pour stimuler l'apport de changements positifs en communication savante s'avérerait très utile.

La vision directrice de cette feuille de route¹ est celle d'un système de communication savante ouvert, durable, efficace et innovant, qui est régi et géré par la communauté des chercheurs, et qui reflète un rôle important pour les bibliothèques universitaires canadiennes. Cette feuille de route place les objectifs et les activités dans le cadre d'une logique cohérente et d'une stratégie de changement en communication savante. Nous soutenons que, dans un environnement aussi complexe, l'approche la plus efficace pour faire avancer notre vision est de relever les défis de taille et systémiques, et ce de façon méthodique, à partir de points de vue multiples et en plusieurs étapes.

L'une des prémisses sous-jacentes de la feuille de route est qu'en agissant à l'échelle nationale et en collaborant à l'échelle internationale, le Canada et l'ABRC peuvent constituer un vecteur de changement par :

- la collaboration avec les autres intervenants du Canada;
- le repérage, l'appui et la promotion d'idées auprès d'autres régions;
- les efforts déployés pour changer les normes sociales et les pratiques régionales;
- le lancement de projets pilote conçus pour dépasser nos frontières.

Dans de nombreux cas, ces activités recouperont d'autres initiatives locales, régionales et internationales; l'ABRC s'engage à collaborer avec d'autres organisations et intervenants pour atteindre ses objectifs.

¹ Cette feuille de route fut élaborée à la fin de l'année 2016 par le Groupe de travail sur la feuille de route en communication savante de l'ABRC. Son mandat est accessible au http://www.carl-abrc.ca/wp-content/uploads/2017/01/ScholCommRoadmap_TOR_FR.pdf

1. Promouvoir les avantages liés au libre accès et mobiliser les intervenants quant à la nécessité de changements.

Depuis plus de dix ans maintenant, l'ABRC et ses membres font la promotion du libre accès aux publications savantes afin d'améliorer considérablement la disponibilité et l'impact de la recherche canadienne. Toutefois, encore aujourd'hui, de nombreux acteurs du milieu de la recherche comprennent mal le libre accès, la façon de le mettre en œuvre et les avantages qui peuvent découler de l'orientation générale de la science ouverte². L'objectif de l'activité est de promouvoir le libre accès et de la science ouverte auprès de diverses communautés d'intervenants dans le milieu de la recherche du Canada.

- 1.1. Discuter avec les dirigeants d'établissements au Canada (recteurs, vice-recteurs, doyens) des avantages du libre accès et formuler des recommandations pratiques quant à la façon dont les établissements peuvent adopter des pratiques de libre accès;
- 1.2. Fournir les ressources documentaires pour appuyer les activités locales sur le campus ayant pour but de sensibiliser les chercheurs aux enjeux du libre accès, du droit d'auteur et des droits des auteurs;
- 1.3. Soutenir l'adoption de politiques et de services relatifs à la science ouverte et au libre accès dans les ministères fédéraux et les organismes subventionnaires de la recherche;
- 1.4. Collaborer avec les administrateurs de recherche pour assurer un meilleur recoupement entre les systèmes administratifs et les systèmes de bibliothèques ainsi que l'harmonisation de la vision.

²² Dans ce contexte, le terme « science ouverte » est utilisé au sens large et comprend tous les domaines de recherche, y compris les sciences sociales et humaines. Ce terme, utilisé couramment en Europe, désigne « des pratiques de recherche qui permettent la collaboration et la contribution d'autres intervenants et en vertu desquelles les données de recherche, les carnets de laboratoire et d'autres processus de recherche sont disponibles en libre accès selon des modalités permettant de réutiliser, de redistribuer et de reproduire les recherches et les données et les méthodes sous-jacentes. » Voir : <https://www.fosteropenscience.eu/foster-taxonomy/open-science-definition>

2. Promouvoir et accélérer l'adoption de politiques sur la science ouverte.

Les politiques sont d'importants facteurs de changement des pratiques relatives à la diffusion de publications, de données de recherche et d'autres résultats de recherche. En 2015, les trois organismes ont adopté une politique sur le libre accès et publié en 2016 une déclaration de principes sur la gestion des données numériques. La mise en œuvre de politiques semblables au niveau de l'établissement permettra de renforcer davantage le libre accès et la science ouverte en tant que principe fondamental au sein du milieu de la recherche universitaire canadienne, et aidera à accélérer la transition au libre accès au Canada. De plus, le processus visant à établir l'architecture pour les politiques connexes sur le campus favorisera la sensibilisation aux avantages du libre accès et aidera à dissiper les malentendus sur les exigences et les pratiques au sein de diverses communautés.

- 2.1. En collaboration avec les administrateurs universitaires, élaborer une politique et des principes de pratique exemplaire sur le libre accès pour les établissements et appuyer leur mise en œuvre dans les universités canadiennes;
- 2.2. Promouvoir l'adoption des [principes de Données de recherche Canada pour la gestion des données de recherche](#).

3. Réduire les obstacles économiques à la création et à la diffusion de publications savantes.

Les coûts d'abonnement aux revues ont continué d'augmenter au cours des vingt dernières années, et la construction de grands ensembles de contenus limite la souplesse en matière d'acquisition, ce qui exerce d'énormes pressions sur les budgets des établissements. Alors que le secteur effectue une transition vers des modèles de libre accès, de nombreux éditeurs imposent des frais de traitement des articles (FTA). Cependant, cela ne conduit pas nécessairement à un système durable puisque ceux-ci peuvent s'avérer très coûteux, soit 3 000 \$ CA par article en moyenne³, qui sont souvent payés en plus des abonnements institutionnels. De nouveaux modèles et de nouvelles stratégies sont nécessaires pour réduire les coûts et créer un avenir plus durable pour la communication et l'édition savantes.

- 3.1. En collaboration avec les administrateurs universitaires, élaborer un ensemble de principes pour la publication savante pérenne;

³ Tel que rapporté dans l'analyse de Jisc (2016), *Article processing charges (APCs) and subscriptions: Monitoring open access costs*, disponible au <https://www.jisc.ac.uk/sites/default/files/apc-and-subscriptions-report.pdf>.

- 3.2. Promouvoir de nouvelles stratégies d'octroi de licences qui permettent une meilleure sélection et des prix réduits ainsi que l'adoption de clauses favorisant un accès accru et la transparence;
- 3.3. Publier et communiquer les détails sur les frais d'abonnement et l'octroi de licences;
- 3.4. Renforcer et ajouter de la valeur au réseau canadien de dépôts institutionnels en collaborant plus étroitement et en adoptant une gamme plus large de services tels que les mesures d'évaluation et d'utilisation;
- 3.5. Collaborer avec les responsables de revues canadiennes pour élaborer, évaluer et adopter des modèles pérennes de financement du libre accès.

4. Promouvoir la mise en œuvre responsable d'indicateurs d'impact et de productivité pour la recherche.

Malgré la disponibilité d'outils et de technologies réseau, la communication des recherches est grandement étouffée par un système qui évalue les chercheurs de manière simpliste selon des paramètres déficients comme des citations et des facteurs d'impact des revues. Cela s'explique en grande partie par la nécessité de démontrer la productivité et l'impact, mais aussi parce qu'il existe peu d'indicateurs mesurables et comparables. Afin de remédier à cette situation, un éventail de nouvelles mesures d'incidence sont étudiées et mises à l'essai, dont les mesures d'impact alternatives, ou « alt-metrics ». Par contre, comme le souligne un article publié dans *Nature* en 2015, les paramètres se sont multipliés et [traduction] « il existe un risque d'endommager le système avec les outils qui ont justement été conçus pour l'améliorer, alors que plus en plus d'organisations mettent en œuvre l'évaluation sans connaissance ou orientation en matière de bonnes pratiques et d'interprétation. »⁴ Alors qu'il existe un besoin évident de réduire notre dépendance à l'égard du facteur d'impact de revues et d'autres mesures traditionnelles, nous devons faire preuve de prudence pour nous assurer que les autres indicateurs reflètent plus fidèlement la qualité et l'incidence tout en étant conscients des pressions institutionnelles pour utiliser les indicateurs de responsabilisation.

- 4.1. En collaboration avec les administrateurs universitaires et d'autres intervenants, effectuer une évaluation des différents cadres de mesures qui

⁴ *Bibliometrics: The Leiden Manifesto for research metrics*. *Nature*, 22 avril 2015, disponible au <http://www.nature.com/news/bibliometrics-the-leiden-manifesto-for-research-metrics-1.17351>

entrent dans l'écosystème. Publier et communiquer l'évaluation à grande échelle;

- 4.2. Sensibiliser aux limites inhérentes des mesures d'impact telles que le facteur d'impact des revues, le classement international des établissements et les processus d'évaluation des bourses de recherche, y compris les avantages et les inconvénients de diverses approches;
- 4.3. En collaboration avec les administrateurs universitaires et d'autres intervenants, proposer un ensemble de pratiques exemplaires pour les mesures et les méthodes d'évaluation de la recherche qui reflète mieux la qualité, l'impact et la valeur de la recherche.

5. Élargir les types de résultats de recherche qui contribuent au système officiel de communications savantes.

Beaucoup d'importance a été accordée aux articles de revues comme moyen principal pour diffuser les résultats de recherche ainsi que pour évaluer la recherche. Malgré tout, les chercheurs génèrent un large éventail de résultats valables qui contribuent à de nouvelles découvertes et à l'impact de la recherche. Dans ce contexte, les résultats de recherche évoluent rapidement et reflètent de plus en plus les formes nouvelles ou mixtes de bourses d'études qui appuient la recherche et l'éducation. Afin de faciliter la diffusion d'une plus grande gamme de résultats de recherche et une reconnaissance officielle accrue des chercheurs pour leurs contributions, nous devons développer un écosystème plus holistique et exhaustif pour la communication savante, comme [l'Initiative européenne sur l'informatique en nuage](#).

- 5.1. Maintenir et élargir le réseau Portage pour la gestion des données de recherche;
- 5.2. Appuyer l'adoption et la gestion des dépôts interopérables et décentralisés pour les données et les autres types de résultats de recherche;
- 5.3. Mettre en œuvre des méthodes qui permettent le suivi d'une gamme plus large de résultats de recherche par le recours aux services comme ORCID, DataCite et autres.

Cette feuille de route, qui s'accompagne d'un plan d'action interne plus détaillé, identifie les principaux domaines d'activité de l'ABRC et de ses établissements membres afin de créer des changements positifs dans le système de la communication savante. À mesure que le système se transforme et que l'activité savante évolue, la feuille de route sera mise à jour pour tenir compte de toutes nouvelles caractéristiques et circonstances.

[L'Association des bibliothèques de recherche du Canada \(ABRC\)](#) comprend 29 bibliothèques universitaires de recherche parmi les plus grandes et deux établissements fédéraux. Sa mission consiste principalement à améliorer la recherche et l'éducation supérieure. L'ABRC milite en faveur de l'efficacité et de la pérennité de la communication savante, ainsi que de la mise en œuvre de politiques publiques qui garantissent un accès élargi aux résultats de la recherche.